

■ **ARCHIMADE Sarl**, à Versoix, route de Sauverny 58. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts du 04.02.2002. But: exploitation d'un bureau d'architecture. Capital: CHF 20'000. Reprise de biens: les actifs et passifs de l'entreprise individuelle (non inscrite) de Burford Malcolm, à Versoix, selon bilan au 31.12.2001 comportant un actif de CHF 9'590 et un passif envers les tiers de CHF 9'085,90, soit un actif net de CHF 504,10. Associés: Burford Malcolm et Jault Burford Sylviane, tous deux de Genève, à Versoix, pour des parts respectives de CHF 5'000 et de CHF 15'000. Gérants: les associés Burford Malcolm et Jault Burford Sylviane, tous deux avec signature individuelle. Organe de publicité: FOSC.

Journal no 1590 du 08.02.2002  
(00344100 / CH-660.0.291.002-4)